



HAL
open science

Licence professionnelle Dermocosmétique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Dermocosmétique. 2015, Université Toulouse 3 - Paul Sabatier - UPS. hceres-02038788

HAL Id: hceres-02038788

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038788v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes



Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Conseiller en produits dermocosmétiques

- Université Toulouse III- Paul Sabatier- UPS

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Santé

Établissement déposant : Université Toulouse III- Paul Sabatier-UPS

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Cette licence professionnelle (LP), intégrée à l'offre de formation de l'Université Toulouse III-Paul Sabatier, vise à former les étudiants aux métiers de la vente et du conseil en produits dermocosmétiques.

La formation est composée de 600 heures d'enseignement (dont 25 % portant sur le projet tuteuré) et un stage de 12 à 16 semaines. Les enseignements théoriques répartissent de la façon suivante :- 187,5 heures réparties entre 9 enseignants de l'UFR de Pharmacie, 84 heures réparties entre 3 enseignants du département des langues vivantes et gestion, 33 heures réparties entre 2 intervenants des lycées Hélène Boucher et Toulouse Lautrec et 137,5 heures assurées par une vingtaine d'intervenants professionnels extérieurs (chefs de projets, responsables de formation, directeurs régionaux, etc.). Une grande partie des enseignements effectués par les extérieurs (80 %) revient à des intervenants de Pierre Fabre Dermo-Cosmétique, des groupes L'Oréal, LVMH et Berdoues (Parfums) ainsi qu'à d'autres professionnels privés.

Avis du comité d'experts

La structure générale de la formation apparaît cohérente et adaptée à l'objectif de la formation.

L'hétérogénéité tant du recrutement des étudiants (L2 SVT ou santé, reçus-collés PACES, DUT (chimie ou biologie), BTS - BTSa (cosmétique ou esthétique), préparateurs en pharmacie) que des intervenants (académiques et professionnels) assure une diversité à la fois des expériences et des cultures favorisant une adaptation permanente de la formation au contexte actuel, mais peut laisser apparaître des lacunes entre étudiants en l'absence de réelle mise à niveau générale. Il est toutefois avantageux que tous les étudiants suivent le même tronc commun de 450 heures, durant lequel les cours théoriques dispensés de septembre à février sont axés sur la physiologie cutanée, la formulation galénique, la pharmacologie des principes actifs utilisés en cosmétologie, le contrôle qualité et les aspects juridiques liés à la mise sur le marché des produits à usage cutané. Pour des étudiants non originaires d'un parcours biologie ou santé, des mises à niveau sont présentées en physiologie, biologie cellulaire et moléculaire.

Un partenariat, anciennement sous convention (jusqu'en 2011) et bien développé au niveau des TP (travaux pratiques) de galénique et d'initiation aux soins avec le lycée Hélène Boucher, ne permet aujourd'hui qu'à un seul enseignant du lycée de venir enseigner (vacations) à l'université (UFR de Pharmacie), mais ce partenariat pourrait se réactiver et cet enseignant pourrait prochainement être accompagné par deux autres collègues. Une autre collaboration existe aussi avec le lycée Toulouse Lautrec pour des enseignements sur le marketing.

L'aspect professionnalisant de la formation, outre le stage en entreprise, est bien pris en compte et ciblé sur le conseil dermatologique, les soins dont le maquillage, le conseil en image et parfums auxquels s'ajoute une formation commerciale (techniques de vente, communication, marketing). Un enseignement en anglais (48 heures) fait également partie des enseignements.

La formation, sans complémentarité thématique ou pédagogique avec d'autres formations de l'établissement, n'a pas de concurrence au niveau régional. Au plan national, une autre LP est similaire mais avec une diversité de recrutement plus restreinte. D'autres licences en lien avec les produits cosmétiques diffèrent sur le programme de cette LP toulousaine. L'originalité de cette dernière pourrait donc sans crainte autoriser des liens de coopération sur des thèmes complémentaires avec ces autres formations.

De nombreux et importants partenaires professionnels sont mentionnés (comme Pierre Fabre Dermo-Cosmétique, les groupes L'Oréal, LVMH et Berdoue). Les retombées positives en termes d'insertion professionnelle ne peuvent qu'être favorisées par ces échanges. De nombreux enseignants-chercheurs appartenant à des équipes de recherche reconnues, interviennent dans cette formation pour des enseignements étroitement liés à leur activité de recherche.

L'équipe pédagogique, dirigée par un enseignant-chercheur et comprenant des membres académiques et extérieurs (ces derniers participants à toutes les étapes de la formation), est bien précisée et sa mobilisation est permanente (téléphone, email, avec en plus deux ou trois réunions annuelles). Au moins deux réunions sont organisées avec les étudiants pour traiter les sujets les concernant directement (notamment calendrier, projets professionnel et tuteuré, stage).

Le nombre de dossiers reçus, en augmentation régulière et surtout cette dernière année, permet une véritable sélection des étudiants, sur des critères clairement indiqués. La qualité du recrutement se reflète dans le taux de réussite aux examens (100 %). Le nombre d'inscrits est stable depuis 2009 et compris entre 15 et 21. Globalement, chaque année, la moitié des étudiants sont en formation initiale, un quart en formation continue et un quart bénéficient d'une VAE (validation des acquis de l'expérience).

Les poursuites d'étude sont peu nombreuses (une ou deux par an), visant à des objectifs professionnels particuliers. Les données fournies concernant l'insertion professionnelle sont difficiles à interpréter compte tenu d'un faible taux de réponse aux enquêtes (65 % en général et 20 % pour 2011). Il est néanmoins possible d'observer que les diplômés trouvent un emploi le plus souvent en rapport avec le niveau de la formation (informations figurant pour les années 2009 à 2011). Toutefois, d'autres trouvent un emploi qui n'est pas dans le domaine de la cosmétique (hôtesse de vente en lingerie, animatrice-formatrice dans un commerce, technicien dans les télécommunications, etc.). La durée moyenne de recherche d'emploi de quatre à six mois est raisonnable.

Des contraintes matérielles (locaux) empêchent actuellement de dépasser le nombre d'une vingtaine d'inscrits. Toutefois, le taux d'insertion professionnelle (2/3), bon mais pas exceptionnel, ne rend peut-être pas nécessaire d'augmenter les capacités d'accueil.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	En dehors de l'indication de la présence, dans l'équipe pédagogique, d'une dizaine d'enseignants-chercheurs appartenant à des équipes reconnues (INSERM U1048, UMR 152 IRD, CIRIMAT, INSERM 558) qui assurent un enseignement en lien avec leurs domaines de recherches, l'information n'est pas détaillée dans le dossier.
Place de la professionnalisation	La professionnalisation est apparente dans les enseignements confiés aux professionnels, nombreux et diversifiés, ainsi qu'au travers des TP, du projet tuteuré et du stage. La formation continue est régulièrement présente et récemment en croissance. En revanche, l'alternance, absente, n'est pas envisagée, sans qu'il ne soit avancé de raisons sérieuses.
Place des projets et stages	Les projets tuteurés sont bien accompagnés (définition précoce des objectifs, sollicitation à l'encadrement de tous les enseignants, etc.). Il en est de même pour les stages, dont les lieux d'accueil trouvés par les étudiants (avec une aide possible de la part du secrétariat) sont bien adéquation avec les objectifs affichés de la formation.
Place de l'international	La licence professionnelle ne présente pas de coopération à l'international (aucun étudiant étranger n'a suivi la formation à ce jour ; seule une étudiante a effectué un stage à l'étranger), mais les responsables ne sont naturellement pas opposés à un développement dans ce domaine.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement s'effectue en priorité parmi les étudiants titulaires d'un BTS, accessoirement d'une L2 (SVT ou santé) et quelquefois d'un DUT ou DEUST (chimie ou biologie). Bien que la diversité des étudiants soit considérée comme un avantage en termes de

	richesse d'expériences et de culture, en l'absence de réelle mise à niveau des étudiants, des lacunes entre étudiants sont apparentes, que les enseignants tentent de combler par différents moyens pédagogiques.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les modalités d'enseignement sont classiques (présentiel). Les situations de handicap et la possibilité de VAE sont prises en compte. La place du numérique semble minime, tant dans les modalités d'enseignement que dans l'utilisation de l'outil numérique par les étudiants.
Evaluation des étudiants	Les modalités d'évaluation des étudiants sont classiques (contrôle continu et/ou terminal) et détaillées de manière satisfaisantes. Les conditions d'évaluation du projet tuteuré et du stage sont clairement et précisément définies (mémoire, soutenance orale devant un jury composé d'enseignants académiques et extérieurs).
Suivi de l'acquisition des compétences	Aucun suivi de l'acquisition des compétences de l'étudiant n'est indiqué.
Suivi des diplômés	Prenant la suite de l'enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés, les responsables ont réalisé une seule enquête depuis 2012. Bien que le taux de réponse soit faible, les résultats montrent un nombre non négligeable de diplômés (plus de 30 %) soit poursuivant des études, soit recrutés sur un poste non directement en relation avec le niveau de leurs études.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Un conseil de perfectionnement est en projet, de même que l'évaluation des enseignements par les étudiants.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Contenu pédagogique bien adapté aux objectifs de la formation.
- Diversité du recrutement des étudiants.
- Partenariats nombreux et de qualité avec les professionnels.
- Intervenants professionnels nombreux et diversifiés dans les enseignements.
- Nombreux lieux d'accueil de stage en relation avec la thématique de la licence professionnelle.

Points faibles :

- Taux de réponse aux enquêtes d'insertion professionnelle insuffisant, avec un nombre de débouchés semblant inférieur au nombre de diplômés.
- Partenariat académique à revaloriser (en cours) et place de l'international à accentuer.
- Absence de conseil de perfectionnement et d'évaluation des enseignements (en projet).

Conclusions :

Cette formation comporte un enseignement de qualité et les responsables ont le souci constant de son amélioration (par exemple, introduction de cours sur le rôle joué par les nutriments, vitamines et minéraux dans la physiologie cutanée).

Le suivi des diplômés montre une insertion professionnelle qui n'est pas toujours en rapport avec le niveau du diplôme obtenu, ce qui devrait conduire les responsables, en l'absence d'une enquête approfondie du marché de l'emploi, à une prudence dans l'évolution du nombre d'étudiants recrutés. Une analyse des autres licences professionnelles proposées au niveau national dans ce domaine serait utile.

Observations de l'établissement



Faculté des Sciences
Pharmaceutiques Toulouse III

SERVICE DE PHYSIOLOGIE HUMAINE



Pr. D. CUSSAC, Chef de Service
Pr. G. CAMPISTRON, Emérite
Pr. A. PARINI
Dr. C. CABOU
Dr. V. DOUIN-ECHINARD
Dr. Y. SAINTE-MARIE
Dr. L. LEFEVRE

Toulouse, le 12 mars 2015

Objet: Rapport d'évaluation Licence professionnelle
Conseiller en produits dermocosmétiques – UFR Pharmacie/UPS
Campagne 2014 - 2015 (Vague A)

L'HCERES a émis dans son rapport d'évaluation de la Licence Professionnelle « Conseiller en produit dermocosmétiques » 5 points forts et 3 points faibles. Dès aujourd'hui, nous proposons des réponses aux points faibles soulevés :

Point faible 1 : «taux de réponse aux enquêtes d'insertion insuffisant avec un nombre de débouchés semblant inférieur au nombre de diplômés »

« En réponse à cette observation, nous prévoyons de sensibiliser les futures promotions sortantes de la LP à l'importance du dispositif de recueil des données sur les insertions professionnelles et leur impact en termes de valorisation de la LP toulousaine. L'étude actuelle estime que près de la moitié des diplômés sont insérés : afin d'accentuer les insertions, nous proposons la mise en place de l'alternance en complément de la formation actuelle (formation initiale/continue) »

Point faible 2 : Partenariat académique à revaloriser (en cours) et place de l'international à accentuer :

« En réponse à ces deux observations, nous maintenons le partenariat académique avec le lycée Hélène Boucher (Toulouse). Il est sans convention et actuellement parmi les enseignants, Denis Akriche représente ce partenariat;

Pour ce qui est de la place de l'international, nous proposons d'étudier la mise en place de dispositifs permettant d'accentuer les échanges internationaux.

Point faible 3 : Absence de conseil de perfectionnement et d'évaluation des enseignements (en projet)

« Nous avons organisé un conseil de perfectionnement au premier semestre 2015 (le 4 mars 2015) ; il est prévu 1-2 réunion par an de ce type à côté des échanges au cours de réunions par petits groupes ou courriel. Il est aussi prévu de mettre en place l'évaluation des enseignements dès la rentrée septembre 2015 : l'ensemble de l'équipe pédagogique a été sensibilisée à ce dernier point, partenaires industriels y compris ».

En conclusion, la responsable de formation approuve les observations émises dans l'ensemble du rapport d'évaluation et remercie les experts de l'HCERES d'avoir évalué sa formation,

Dr. Cendrine CABOU